

MODULE F2

Rapports sociaux et inégalités

Année académique 2023-2024

Promotion 23 PT/EE/TP

MODALITÉS D'ÉVALUATION – conditions générales

L'évaluation du module F2 consiste en une épreuve écrite individuelle, sur table. Elle aura lieu le 23 janvier 2024, **sur deux périodes distinctes** (8h55-10h40 & 13h35-15h20). Elle porte sur les contenus des enseignements de la partie Sociologie et de la partie Psychologie - Développement humain.

La note obtenue à l'ensemble de l'évaluation est communiquée à chaque étudiant et à chaque étudiante. Des commentaires critiques, par écrit, sont adressés uniquement aux personnes qui obtiennent une note insuffisante (F). La possibilité leur est également donnée de contacter les responsables de module, afin d'obtenir des compléments d'informations.

CONSIGNES D'EXAMEN

L'examen est composé de **deux parties**, pour un total de 50 points au maximum : une partie porte sur les enseignements de la partie Psychologie - Développement Humain et une partie porte sur les enseignements de la partie Sociologie. Une seule note est attribuée : elle correspond à l'addition des points obtenus à chacune des 2 parties de l'examen (points de la partie Psychologie - Développement Humain + points de la partie Sociologie = score total obtenu à l'examen).

Les étudiantes et les étudiants peuvent apporter au maximum une feuille A4 (recto-verso) pour chaque partie d'examen, composée de tout ce qui leur semblera utile et pertinent en vue de l'évaluation du module. Les dictionnaires de langues étrangères (traduction) sont permis. Par contre, l'ordinateur et le téléphone portable, ainsi que tout autre document ou accès à de l'information sont interdits. Toute irrégularité sera sanctionnée par la note F.

a) Partie portant sur les enseignements de Psychologie - Développement Humain **(25 pts) (8h55-10h40)**

Les étudiantes et les étudiants répondent à différentes questions thématiques, dont le total maximal de points est de 25 pts. Le nombre de points par question thématique sera précisé sur la copie d'examen.

Les questions posées se baseront pour la plupart sur la description de situations du quotidien ou de la pratique professionnelle (comportements observés, discours échangés, etc.) que les étudiantes et les étudiants devront mettre en relation avec les connaissances et concepts traités dans les cours de psychologie (enseignement frontal, observation de séquences filmées, exercices, lectures prescrites). Les réponses attendues sont en général courtes (quelques mots ou quelques phrases, réponses à choisir parmi plusieurs possibles).

Les étudiantes et les étudiants écrivent directement sur les feuilles de question dans l'espace réservé à cet effet.

Critères d'évaluation

- Mobilisation et maîtrise des concepts
 - L'étudiante ou l'étudiant mobilise des concepts et des connaissances : il s'agit de montrer que ceux-ci ont été compris. L'étudiante ou l'étudiant les utilise pour donner du sens aux comportements observables, aux situations ou aux discours présentés dans l'examen.
 - Dans les réponses aux questions, l'étudiante ou l'étudiant mobilise effectivement des éléments de cours et sait associer les théories ou connaissances avec les personnes qui les ont produites.
- Précision terminologique et théorique des réponses
 - Dans les réponses aux questions, l'étudiante ou l'étudiant se réfère aux termes et aux concepts précis présentés dans les enseignements.

b) Partie portant sur les enseignements de Sociologie (25 pts) (13h35-15h20)

Sur la base d'un document écrit sélectionné (article de presse ou autres textes), les étudiantes et les étudiants répondent à une (ou plusieurs) question de développement qui leur donne la possibilité de mobiliser, dans un travail de réflexion critique, les concepts travaillés pendant les cours.

Les étudiantes et les étudiants écrivent sur des feuilles spécifiques séparées fournies lors de l'examen (pas de recto-verso). Les réponses tiennent sur 2 pages au maximum.

Critères d'évaluation

- Mobilisation et maîtrise des concepts (11 points)

Les concepts travaillés dans les enseignements sont mobilisés pour analyser le document et répondre à la ou les question(s) posée(s). Leur mobilisation démontre que ceux-ci sont compris (soit parce qu'ils sont correctement définis, soit parce que leur utilisation est cohérente pour étayer les propos).
- Qualité d'analyse/argumentation et de réflexion critique (11 points)
 - L'argumentation produite, en réponse à la ou les question(s) posée(s), est cohérente et démontre la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à synthétiser ses idées et à les exprimer de manière claire et structurée. L'étudiante ou l'étudiant parvient à prendre de la distance de manière réflexive par rapport au contenu du document et à développer un point de vue critique argumenté (mise en relief de ce qui questionne dans le texte en lien avec les concepts explorés), en évitant les jugements de valeurs et les positionnements infondés.
- Qualités formelles du texte, respect des normes rédactionnelles (3 points)
 - Le texte produit est correct au niveau grammatical et syntaxique ; les consignes rédactionnelles (nombre de pages, marges, etc.) sont respectées.

CONDITIONS DE RÉPÉTITION

En cas d'obtention de la note E, l'étudiante ou l'étudiant se réfère aux consignes contenues dans le Descriptif du module F2.

Fribourg, le 11 septembre 2023